

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 10 avril 2009
(convocation du 30 mars 2009)

Aujourd'hui Vendredi Dix Avril Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUPOUY Alain, M. EGIRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELLIER Muriel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita à partir de 10 h 40
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
Mme FAYET Véronique à Mme LAURENT Wanda à partir de 12 h 15
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. DUCHENE Michel
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain
M. LAMAISSON Serge à Mme. BALLOT Chantal
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 10 h 40 et jusqu'à 11 h 15
Mme. BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques
M. BOUSQUET Ludovic à M. ROBERT Fabien

M. DELAUX Stéphan à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10 h 15
M. DUCASSOU Dominique à Mme. PIAZZA Arielle
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 50
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
Mme PARCELLIER Muriel à Mme WALRYCK Anne jusqu'à 10 h 30
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. REIFFERS Josy à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à partir de 10 h 30
M. SENE Malick à M. DAVID Alain jusqu'à 10 h 40 et M. EGIRON Jean-François à partir de 10 h 40

LA SEANCE EST OUVERTE

**Pôle CREAHD - Etude sur la faisabilité d'un Centre Technique et Pédagogique
sur la Construction et l'Aménagement Durable à Blanquefort - Subvention de
la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association CREAHD sollicite la Communauté Urbaine de Bordeaux pour une subvention de 17 000 € pour la réalisation d'une étude sur la faisabilité d'un Centre Technique et Pédagogique sur la Construction et l'Aménagement Durable à Blanquefort.

1/ Présentation CREAHD et du projet

1-1 Le porteur de projet

Le CREAHD est une association qui soutient la structuration d'une filière Ecoconstruction en Aquitaine et qui réunit entreprises, laboratoires, universités, centres de formation, fédérations professionnelles, organismes financiers et collectivités locales. Structurée en Association loi 1901 depuis janvier 2007, le CREAHD a pour mission de structurer et promouvoir en Aquitaine les actions d'aménagement et de construction durables, en s'appuyant sur les compétences régionales universitaires et industrielles. Il est composé de 4 collèges d'adhérents : Entreprises et représentants de la filière ; Formation, recherche et transfert de technologies ; Collectivités territoriales, acteurs du développement et maîtres d'ouvrage ; Personnalités qualifiées et experts. Le président de l'association est Monsieur Alain DENAT, Directeur Régional de Vinci Construction.

1-2 Le projet

Le CREAHD a souhaité étudier la faisabilité d'un Centre Technique et Pédagogique sur la Construction et l'Aménagement Durable à Blanquefort. Il s'est donc adjoint d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de cette étude qui a pour objectif de faire des propositions sur trois volets : la formation ; l'animation d'un réseau régional de plates-formes pédagogiques et techniques ; les partenariats industriels sur la démonstration, l'expérimentation et la diffusion de produits innovants. L'étude a été confiée au cabinet Eurotekno d'Anglet qui est à l'origine de la création de Composite Adour, centre de compétences technologiques dédié aux matériaux composites.

2/ L'intérêt pour la Communauté Urbaine de Bordeaux

La réalisation d'un centre d'animation régional sur la thématique Aménagement et Constructions durables à Blanquefort entre en cohérence totale avec le projet Ecoparc de Blanquefort. La reconfiguration complète de la zone industrielle de Blanquefort tant sur les aspects aménagements que sur les ciblages économiques doit permettre d'envisager un nouveau modèle de parc d'activités à l'image des parcs technologiques Bioparc/Aéroparc. La création notamment d'un Centre de services en entrée de zone qui rassemble à la fois des dispositifs d'appui à la création et au développement d'entreprises (pépinière, hôtel d'entreprises) mais aussi des commerces et services aux salariés va permettre de créer une véritable identité économique à ce parc en facilitant les échanges entre entreprises et entre salariés dans un esprit de campus.

L'implantation d'un centre d'animation régional sur la thématique Aménagement et Constructions durables va crédibiliser le projet Ecoparc en apportant sur le site et au sein du centre de services une véritable expertise sur les thématiques de l'écoconstruction à l'échelle de l'agglomération mais aussi à une échelle régionale. Il doit être, aux côtés du pôle CREAHD et de la pépinière d'entreprise, une des premières implantations au sein du centre de services.

3/ Le plan de financement

Le budget prévisionnel proposé pour la réalisation de cette action s'élève à 106 250 € TTC. La Communauté Urbaine de Bordeaux est sollicitée pour un montant de 17 000 €. Le Conseil Régional d'Aquitaine a délibéré le 24/11/2008 à hauteur de 68 000 €.

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
Frais de prestataire	85 000	Conseil Régional	68 000
Frais internes	21 250	CUB	17 000
		Autofinancement	21 250
TOTAL CHARGES	106 250	TOTAL PRODUITS	106 250

Aussi, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention d'un montant de 17 000 € à l'association CREAHD pour étudier la faisabilité d'un Centre Technique et Pédagogique sur la Construction et l'Aménagement Durable à Blanquefort.
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB D100.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 10 avril 2009.

Pour expédition conforme,
pour le Président
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
22 AVRIL 2009**

PUBLIÉ LE : 22 AVRIL 2009

M. JEAN-CHARLES BRON